Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse

Herausgeber: Pro Senectute Suisse

Band: - (2001)

Heft: 5

Buchbesprechung: Wohnungsanpassungen bei behinderten und älteren Menschen [Felix Bohn]

Autor: Bohn, Felix / Repond, Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un ouvrage sur l'adéquation du logement

Les sondages le montrent: la plupart des gens souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur logement. Qu'advient-il lorsque celui-ci n'est plus adapté à leur âge?

Les statistiques sont formelles: en Suisse, 96% des gens entre 65 et 79 ans et 78% des personnes de plus de 79 ans vivent à domicile. Les coûts croissants de la santé montrent que cet état de fait doit être apprécié à sa juste valeur, et ceci tant pour des raisons économiques que pour des motifs de politique sociale.

Les maisons et les appartements conçus dès le départ en fonction des personnes âgées – et cela signifie, pour une bonne part, qu'ils sont aussi appropriés pour les personnes handicapées – présentent un grand intérêt pour *tous* les occupants: la famille Châtelain se félicitera de la facilité d'accès avec un landau, Mme Despont, quant à elle, n'a pas besoin de demander de l'aide lorsqu'elle arrive avec sa poussette à commissions remplie de marchandises, enfin, les Barbey sont enchantés de pouvoir emménager facilement, sans endommager leurs meubles. Mais il n'y a pas que les locataires qui y trouvent leur compte; les propriétaires aussi trouvent avantage à posséder une maison conçue d'emblée en fonction des personnes âgées: en effet, on peut lire dans le rapport final du PNR 32 que «les bénéficiaires de rentes AVS seront bientôt le groupe le plus nombreux de consommatrices et consommateurs sur le marché du logement.»

Il est possible d'adapter les constructions existantes aux besoins des personnes âgées *avec des moyens simples*. Cela commence par le réglage un peu plus long de la minuterie de l'éclairage de la cage d'escalier: c'est simple et cela permet d'éviter que la lumière ne s'éteigne au milieu de l'escalier lorsque des aînés montent. Une seconde main courante, le long du mur, offre aux personnes moins mobiles la sécurité de pouvoir franchir sans encombre l'obstacle que constitue tout escalier. À l'intérieur du logement, c'est d'abord l'aménagement des salles d'eau qui détermine dans quelle mesure une personne âgée pourra éviter, le plus longtemps possible, de déménager ailleurs. Pour ces cas, il suffit le plus souvent d'installer des moyens auxiliaires comme par exemple une surélévation du siège des WC ou une poignée murale juste à côté, ou aussi au-dessus de la baignoire.

Comment procéder?

Comment peut-on adapter aux gens âgées une maison ou un appartement? Quels sont les critères dont il faut tenir compte? Comment réduire les risques d'accidents? Quelles autorisations sont nécessaires et qui les délivre? Qui prend en charge ces frais d'adaptation?

C'est pour répondre à ces questions que la «Schweizerische Fachstelle für behindertengerechtes Bauen» (Centre suisse spécialisé dans les constructions pour personnes handicapées), avec l'aide de Pro Senectute Zurich, a édité un ouvrage de référence. L'objectif est de permettre aux intéressés et aux personnes concernées, aux proches et aux aidants professionnels (par exemple les assistantes et assistants sociaux des organisations cantonales de Pro Senectute) de trouver la meilleure solution dans chaque cas, de manière à créer les conditions permettant aux personnes âgées de rester dans leur logement aussi longtemps qu'elles le souhaitent. *FB/jr*

Felix Bohn, «Wohnungsanpassungen bei behinderten und älteren Menschen», 2001, 220 pages. A commander auprès de la «Schweizerische Fachstelle für behindertengerechtes Bauen», Neugasse 136, 8005 Zurich, tél. 01 444 14 24, fax 01 444 14 25. Felix Bohn est architecte EPF et ergothérapeute diplômé; il travaille à temps partiel pour Pro Senectute Zurich. Le secrétariat romand cherche en ce moment des partenaires pour adapter ce livre en langue française.